Agent de surveillance des voies publiques H/F

Date limite de candidature
02 mars 2025
Type de contrat
CDD

Missions

La communauté de communes des gorges de l'Ardèche regroupe 20 communes avec 15420 habitants. Elle est située en sud Ardèche. C'est un des territoires les plus touristiques de France, labellisé UNESCO, grâce à la présence de la Grotte CHAUVET et de la réserve nationale des gorges de l'Ardèche.
Pour la saison 2025, vous intégrerez une équipe de 3 ASVP au sein de la Police Municipale Intercommunale et sous l'autorité du responsable de service.

Mission :
- Contrôler le stationnement payant, établissement de Forfait Post Stationnement
- Faire respecter la réglementation relative à l'arrêt et au stationnement interdit ou gênant, rédaction de Procès-Verbaux
- Participer à des missions de surveillance et de prévention aux abords des bâtiments et lieux publics
- Constater les infractions au Code de la Santé Publique (propreté des voies publiques)
- Renseignement des usagers des voies publiques

Profil

Profil demandé :
- Très grande discrétion, disponibilité et adaptabilité aux usagers et aux situations
- Bonne condition physique (patrouilles pédestres et vélo)
- Respect de la déontologie et du sens du service public
- Port d'une tenue spécifique
- Permis B indispensable
- Maîtrise de l'outil informatique et des logiciels spécifiques PM
- Travail en horaires décalés
- Travail en extérieur, le week-end et les jours fériés

Poste à pourvoir le 30/06/2025 jusqu'au 31/08/2025
Temps de travail: 35h
Pour plus de précisions, contactez M. GAILLARD Daniel: policeinterco@cc-gorgesardeche.fr / 0755591368
Champs obligatoires

Postuler en ligne

▼ Vos coordonnées
Nom
Prénom
Téléphone
Email
Adresse

▼ Votre candidature

Etes-vous fonctionnaire ?

- Oui
- Non

Grade actuel

Poste visé Entity Print

C.V. (format PDF ou word uniquement)

Choose File No file selected Transférer

1 seul fichier.
Limité à 5 Mo.
Types autorisés : pdf, doc, docx.

Lettre de motivation (format PDF ou word uniquement)

Choose File No file selected Transférer

1 seul fichier.
Limité à 2 Mo.
Types autorisés : pdf, doc, docx.

Postuler

Les données à caractère personnel recueillies via ce formulaire sont destinées exclusivement aux services de la Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche à des fins de traitement de votre demande. Elles ne sont pas transmises à des tiers et seront effacées dans un délai de 6 mois. Pour plus d'informations concernant notre traitement des données à caractère personnel et les modalités d'exercice de vos droits, veuillez consulter notre politique de confidentialité.